

1919

JN 16254/19
1919

t. 11/11/19

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE OUKRAÏNIENNE.

À SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA NORVÈGE.

AU NOM DU PEUPLE OUKRAÏNIEN.

Le Directoire de la République Démocratique Oukraï-
nienne a autorisé Monsieur Constantin Loskyj, ancien Directeur du
Département des affaires Générales du Ministère des Affaires Étran-
gères, d'être Chef de la Mission Extraordinaire Diplomatique de la
République Démocratique Oukraïnienne en Norvège.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence d'accorder
à Monsieur Constantin Loskyj pleine et entière confiance dans tou-
tes les affaires rentrant dans les attributions du Représentant Di-
plomatique de la République Démocratique Oukraïnienne et de prêter
foi à toutes les communications qu'il aura à faire au nom du Gou-
vernement Oukraïzien.

Dans l'espérance que Monsieur Constantin Loskyj se mon-
trera digne de remplir la haute mission à lui confiée, la présente
lettre de créance lui a été délivrée.



Ministre des Affaires Etrangères
de la République Démocratique Oukraïnienne

S. Puzynski

Vynnytza.

le 12 Février 1919.